

LES **TIERS-LIEUX** EN CENTRE-VAL DE LOIRE

-- AVRIL 2022 --

**- Le Chiffre clé -****Environ 70 Tiers-Lieux**
en région Centre-Val de
Loire ![Retrouvez la carte des Tiers-Lieux](#)

-- Edito --



Dès 2019, la **Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Centre-Val de Loire** a mis en place un groupe de préfiguration ayant pour objectif de permettre aux Tiers Lieux, aux Institutions et à divers partenaires, d'impulser un travail en réseau.

Aujourd'hui la CRESS Centre Val-de-Loire, avec le soutien de la Région Centre-Val de Loire, est heureuse d'animer la création de ce réseau au service des Tiers-Lieux, par les Tiers-Lieux et pour les Tiers-Lieux.

Cette dynamique de structuration se traduit par la mise en mouvement d'une soixantaine d'acteurs et par la spécialisation de certains : comme le réseau ALICE pour les lieux cultures, et celui des makers.

Mais pourquoi cet intérêt, pourquoi y consacrer des ressources ?

Tout simplement parce que les Tiers-Lieux et l'économie sociale et solidaire partagent des aspirations et des valeurs communes : la citoyenneté, l'entrepreneuriat collectif, la mutualisation, le maintien d'activités et de services locaux sur tous les territoires et leur ancrage local. C'est un constat : La quasi-totalité des Tiers-Lieux de notre région, par leurs activités et offres de services, sont des structures de l'ESS. C'est pourquoi il est tout naturel que la CRESS Centre Val-de-Loire, grâce à son expertise et son expérience, prenne sa part pour soutenir les Tiers-Lieux à émerger, se développer et se pérenniser. Ils sont des laboratoires d'initiative citoyenne et d'intelligence collective particulièrement innovant et réactif.

Longue vie aux Tiers-Lieux de la région Centre Val-de-Loire !

Jean Louis Denoués

Président de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Centre-Val de Loire

-- C'est quoi un Tiers-Lieux ? --



Repères

pour connaître Les Tiers-Lieux en région Centre - Val de Loire

POURQUOI CETTE PUBLICATION ?

La notion de Tiers-Lieux apparaît dans les années 1980 par le terme anglais « Third Place »¹ utilisé par le sociologue américain Ray Oldenburg, pour définir un espace nécessaire au citoyen, situé entre le domicile et le lieu de travail et offrant la possibilité de se rencontrer pour nouer des relations sociales.

Depuis les années 2000, la notion de Tiers-Lieux a évolué comme un espace hybride composé de services modulaires (Fablabs, Coworking, Recycleries, ateliers partagés...) qui vient répondre aux évolutions sociétales, aux mutations du travail et à l'envie de « faire ensemble ».

En premier lieu porté en France par le collectif des TILLOIS², le phénomène des Tiers-Lieux est aujourd'hui reconnu par l'Etat, via des appels à manifestation d'intérêts visant à soutenir le développement et la pérennisation des projets sur tous les territoires.

Les Tiers-Lieux ne sont pas des franchises duplicables, ils sont dans leur grande majorité des initiatives de groupes de citoyens qui décident d'adopter cette « configuration sociale » pour trouver des solutions locales à des problématiques locales.

L'association France Tiers-Lieux dénombre près de 2500 Tiers-Lieux en France en 2020. On compte entre 60 et 80 Tiers-Lieux* en région Centre Val-de-Loire fin 2021.

Cette publication a pour objectif de montrer la diversité des Tiers-Lieux existante en région Centre Val-de-Loire. Ou ils soient initiés et portés par des acteurs de l'ESS, des collectivités ou des collectifs de citoyens, les Tiers-Lieux sont toujours vecteurs d'innovation et d'énergie créatrice répondant à des enjeux territoriaux et sociaux.

Enfin par cette publication, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Centre Val-de-Loire souhaite inscrire tous les secteurs et lectrices dans une démarche apprenante pour appréhender la notion de Tiers-Lieux et faciliter les réflexions autour du développement de nouveaux espaces.

Toutes les informations utiles dans la publication Repères de la CRESS Centre

Lire +

Les Petits RAMDAM

Retrouvez l'agenda des rencontres régionales
entre Tiers-Lieux

[>>L'agenda](#)

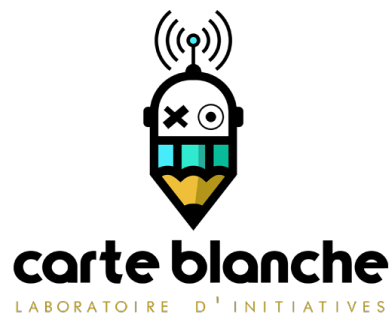
Appel à Projet TIERS-LIEUX et compétences

La Région Centre-Val de Loire est fortement engagée en faveur de la formation tout au long de la vie pour répondre aux besoins de compétences des individus, des entreprises et des territoires, et accompagner l'insertion professionnelle des publics fragilisés.

[Pour en savoir +](#)

-- Les Initiatives dans notre région --

de Théâtre des Minuits



-- ESS 117 --



ESS 117 : Les Tiers-Lieux

A l'initiative de la CRESS Centre-Val de Loire et en partenariat avec Radio Campus Orléans, retrouvez chaque mois votre émission spéciale Economie Sociale et Solidaire.

-- Les ressources utiles --



- [La CRESS Centre-Val de Loire](#)
- [France Tiers-Lieux](#)
- [Formation en apprentissage](#)

[Facilitateur de Tiers Lieux](#)

- [Le Réseau Français des Fablabs](#)
- [L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires](#)
- [TILIOS](#)



Adhérer c'est agir !

Copyright © CRESS CENTRE-VAL DE LOIRE, Tous droits réservés.

[Cliquez ici pour vous désinscrire.](#)